

## Sensibilisation à l'accessibilité numérique

Messagerie électronique, fichiers bureautiques, sites Web, intranet, applications mobiles et applications métier constituent l'essentiel des moyens modernes d'échanges et de communication.

Aujourd'hui, toute personne en situation de handicap visuel a la capacité de participer activement à la vie dans notre société en utilisant toutes ces solutions mais à la condition que celles-ci respectent les principes de l'accessibilité numérique. Aussi, mettre à disposition des interfaces accessibles, c'est donner la possibilité à tous et en particulier aux personnes en situation de handicap visuel de mieux comprendre, naviguer et interagir avec ce type d'outils.

L'objectif d'une sensibilisation à l'accessibilité numérique est de mieux comprendre les difficultés rencontrées par ces utilisateurs lorsqu'ils souhaitent accéder à un site Web ou consulter des documents bureautiques en expérimentant leur navigation sur des interfaces diverses avec des outils adaptés (comme un lecteur d'écran, une synthèse vocale, un afficheur braille, un logiciel d'agrandissement). Cette sensibilisation permet également à tous d'être en capacité de dresser un diagnostic simple d'accessibilité grâce à des tests rapides et de pouvoir transmettre les bonnes pratiques.

### OBJECTIF

- Sensibiliser les équipes à l'accessibilité numérique,
- Connaître le cadre réglementaire en France,
- Se familiariser avec les usages des personnes en situation de handicap sur Internet, sur mobile, etc...

### PUBLIC

- Tous responsables de communication et informatique, Chefs de projet Web, techniciens et développeurs informatiques, intégrateurs Web, ergonomes...

### INTERVENANTS

- Formateur en informatique adaptée,
- Expert AccessiWeb en Évaluation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Démonstrations de la navigation sur le Web et de la consultation de documents à l'aide des principaux outils adaptés aux personnes déficientes visuelles,
- Présentation de techniques d'évaluation rapide et préconisations :
  - pour l'accessibilité des sites web,
  - pour l'accessibilité des documents de communication / information au format Word (DOC), Excel (XLS) et PDF.

## CONTENU

- Définitions,
- Modes de navigation des internautes handicapés en situation de handicap,
- Réglementation et contexte français,
- Présentation des recommandations internationales WCAG et référentiels RGAA, AccessiWeb,
- Réalisation d'évaluations rapides sur des sites web,
- Tests d'accessibilité sur des documents bureautiques.



## DATES

2 février 2017 -  
19 septembre 2017



## DURÉE

1 jour



## LIEU

Siège de la Fédération des  
Aveugles de France (Paris)  
Formation sur site  
à la demande



## COÛT

600 € net de taxes  
par participant.  
Groupe sur devis.



## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 janvier 2017 -  
31 août 2017



## CONTACT

Fédération des Aveugles  
de France  
Service informatique  
6 rue Gager-Gabillot  
75015 Paris  
Tél. : 01 44 42 91 88  
Fax : 01 44 42 91 92  
secretariat.informatique@  
aveuglesdefrance.org

Possibilités  
de sessions en région

